

Épreuve



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 1^{er} octobre 2024 — N° 148

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 10 heures.

Moment de recueillement

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 25 septembre 2024, sur la motion de M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, proposant que le principe du projet de loi n° 64, Loi instituant le Musée national de l'histoire du Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 64 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 64 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée.

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 11 septembre 2024, par Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de l'Entente entre le Québec et le Royaume de Belgique modifiant l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et le Royaume de Belgique signée le 28 mars 2006.

1^{er} octobre 2024

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale approuve l'Entente entre le Québec et le Royaume de Belgique modifiant l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et le Royaume de Belgique signée le 28 mars 2006, signée le 19 avril 2023.

M. Lévesque, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint : 57 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 4 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 20 minutes 34 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 6 minutes 51 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chacun des députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Après débat, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 66, Loi visant à renforcer le suivi des personnes faisant l'objet d'un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou d'inaptitude à subir leur procès.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, propose que le principe du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

1^{er} octobre 2024

À 12 heures, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

En conséquence, conformément à l'article 52 du Règlement, le débat est ajourné au nom de Mme Rizqy (Saint-Laurent).

Les travaux reprennent à 13 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de souligner le 95^e anniversaire de la Société d'histoire de Joliette de Lanaudière.

M. Fortin (Pontiac) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la sensibilisation au cancer du sein.

Mme Bélanger (Prévost) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des personnes âgées.

1^{er} octobre 2024

M. Bouazzi (Maurice-Richard) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de Solidarité Ahuntsic.

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Larry Bernier.

M. Nadeau-Dubois (Gouin) fait une déclaration afin de remercier l'équipe de La Maison Marguerite de Montréal.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Richelieu-Yamaska.

M. Chassin (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de remercier les citoyens et citoyennes de la circonscription de Saint-Jérôme pour leur soutien.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sandra Côté.

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner la persévérance scolaire d'élèves de la circonscription de Laporte.

1^{er} octobre 2024

M. Rivest (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de rendre hommage aux membres de l'Unité 53 de la Garde côtière auxiliaire canadienne.

À 13 h 54, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 05.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, dépose :

Le plan stratégique 2024-2027 de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

(Dépôt n° 1874-20241001)

M. Roberge, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels, dépose :

Le rapport annuel d'activités et de gestion 2023-2024 de la Commission d'accès à l'information du Québec.

(Dépôt n° 1875-20241001)

1^{er} octobre 2024

M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

L'Entente pour l'octroi de sommes affectées aux activités du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec entre la Société du Plan Nord et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
(Dépôt n° 1876-20241001)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.
(Dépôt n° 1877-20241001)

Mme Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, dépose :

L'Entente pour l'octroi de sommes affectées aux activités du ministère des Ressources naturelles et des Forêts entre La Société du Plan Nord et la ministre des Ressources naturelles et des Forêts.
(Dépôt n° 1878-20241001)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 des Offices jeunesse internationaux du Québec.
(Dépôt n° 1879-20241001)

Mme Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, dépose :

Le rapport annuel 2023-2024 de la Société des établissements de plein air du Québec.
(Dépôt n° 1880-20241001)

1^{er} octobre 2024

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 31 mai 2024 par Mme Prass (D'Arcy-McGee) concernant l'instauration de mesures concernant l'exposition des jeunes aux écrans;

(Dépôt n° 1881-20241001)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 juin 2024 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) concernant le parachèvement de la Route verte entre les municipalités de Lanoraie et de Sainte-Geneviève-de-Berthier;

(Dépôt n° 1882-20241001)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 juin 2024 par M. Grandmont (Taschereau) concernant l'opposition à l'annulation des dessertes de la colline parlementaire par la Société de transport de Lévis;

(Dépôt n° 1883-20241001)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 juin 2024 par M. Grandmont (Taschereau) concernant l'accessibilité aux laissez-passer du Festival d'été de Québec;

(Dépôt n° 1884-20241001)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 juin 2024 par Mme Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) concernant le maintien de la Traverse Rivière-du-Loup-Saint-Siméon;

(Dépôt n° 1885-20241001)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 juin 2024 par M. Kelley (Jacques-Cartier) concernant la prévention de la profanation des tombes des fondateurs et colons irlandais de la Ville de Saint-Colomban;

(Dépôt n° 1886-20241001)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 septembre 2024 par M. Martel (Nicolet-Bécancour) concernant l'amélioration de l'accès aux services de garde pour les enfants à besoins particuliers.

(Dépôt n° 1887-20241001)

1^{er} octobre 2024

Mme la présidente dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 d'Élections Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec;

(Dépôt n° 1888-20241001)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Zanetti (Jean-Lesage) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 2 octobre 2024, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1889-20241001)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ciccone (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 24, 25 et 26 septembre, ainsi que le 1^{er} octobre 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions.

(Dépôt n° 1890-20241001)

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 25 et 26 septembre 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1891-20241001)

1^{er} octobre 2024

Mme D'Amours (Mirabel), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 26 septembre et 1^{er} octobre 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 68, Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1892-20241001)

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 5 et 6 juin, ainsi que les 18, 24, 25 et 26 septembre 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 62, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1893-20241001)

Dépôts de pétitions

Mme Labrie (Sherbrooke) dépose deux extraits de pétition concernant la création d'un ministère des Aînés avant les prochaines élections provinciales :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 6 942 citoyens et citoyennes du Québec;

(Dépôt n° 1894-20241001)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 24 citoyens et citoyennes du Québec.

(Dépôt n° 1895-20241001)

1^{er} octobre 2024

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, elle dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 290 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'un ministère des Aînés avant les prochaines élections provinciales.

(Dépôt n° 1896-20241001)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Caron (La Pinière), conjointement avec Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, Mme Labrie (Sherbrooke), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Nichols (Vaudreuil), M. Lefebvre (Arthabaska) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des aînés;

QU'elle prenne acte que les aînés de plus de 65 ans composeront plus du quart de la population du Québec en 2030;

QU'elle reconnaisse que la contribution active des aînés à la société sur les plans économique, politique; social et culturel mérite d'être mise en valeur;

QU'elle rappelle l'importance de conserver et de valoriser le patrimoine légué par les aînés sur tous les plans afin de poser des jalons pour les autres générations;

1^{er} octobre 2024

QU'elle prenne acte que l'Organisation mondiale de la santé a établi que l'âgisme a un impact négatif important sur la santé et le bien-être des personnes âgées et qu'elle déclare que ce phénomène mérite d'être combattu;

QU'enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement de reconnaître l'apport exceptionnel des aînés à la société québécoise, à la construction du Québec d'aujourd'hui, de même que leur droit à vivre dans la dignité.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **316** en annexe)

Pour : **97** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec M. Skeete, ministre responsable de la Lutte contre le racisme, M. Morin (Acadie), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'édition 2024 du Mois du patrimoine hispanique qui se déroule du 1^{er} au 31 octobre;

QU'elle reconnaisse l'importance des communautés latino-américaines au sein de la société québécoise et salue leur contribution dans les domaines social, politique et culturel, tout comme celui de l'économie, particulièrement dans le monde agricole;

1^{er} octobre 2024

QU'elle souligne avec fierté la présence du plus grand nombre à ce jour d'élu.es québécois d'origine latino-américaine, tous paliers confondus, ainsi que l'élection de la première femme provenant de cette communauté à titre de députée de l'Assemblée nationale en 2022;

QU'elle appelle au resserrement des liens entre le Québec et l'Amérique latine, et ce, dans tous les champs d'activité;

QU'enfin, l'Assemblée nationale reconnaisse que l'apport des cultures latino-américaines au Québec bénéficie à l'ensemble de la société québécoise et favorise le vivre-ensemble.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Ghazal (Mercier), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse qu'il est nécessaire de se préoccuper de l'attractivité et de la rétention du personnel qualifié au sein du réseau public de l'éducation du Québec;

QU'elle propose au ministère de l'Éducation de s'enquérir des motifs évoqués par les enseignantes, enseignants et autres professionnels de l'éducation pour expliquer leur départ du réseau public de l'éducation québécois, de les compiler et de les publier.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

1^{er} octobre 2024

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 317 en annexe)

Pour : **97** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Drainville, ministre de l'Éducation, conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 15^e Semaine pour l'école publique qui se tient du 30 septembre au 6 octobre sous le thème de la parentalité;

QU'elle reconnaisse les avancées importantes des dernières années pour l'amélioration du réseau public et l'augmentation importante des budgets en éducation depuis les 6 dernières années;

QU'elle réitère l'importance du rôle des parents et de leur collaboration avec les équipes-écoles;

QU'enfin, elle remercie les milliers de personnes qui travaillent jour après jour pour former les citoyens de demain et qui font en sorte que nos jeunes aillent au bout de leur potentiel.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 61, Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif;

1^{er} octobre 2024

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi instituant le Musée national de l'histoire du Québec.

—

M. Benjamin, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'étude des observations, conclusions ou recommandations de la Commission à la suite des consultations particulières et auditions publiques ainsi que des rencontres tenues dans le cadre du mandat d'initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption du consentement.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 2 octobre 2024, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Zanetti (Jean-Lesage).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale souligne que la rémunération des stages en enseignement est une solution à la pénurie d'enseignantes et d'enseignants dans notre système d'éducation public;

QU'elle salue l'ouverture du ministre de l'Éducation à rémunérer les étudiantes et les étudiants lors de leur dernier stage au baccalauréat en enseignement;

1^{er} octobre 2024

QU'elle salue également la mobilisation des étudiantes et étudiants en enseignement sur cet enjeu;

QU'enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement de prévoir la rémunération des derniers stages du baccalauréat en enseignement dès le prochain budget.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, proposant que le principe du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Cadet (Bourassa-Sauvé).

Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) à Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, portant sur le sujet suivant : « le laxisme du gouvernement caquiste en matière de rémunération des stages ».

1^{er} octobre 2024

À 18 h 43, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 2 octobre 2024, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

1^{er} octobre 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Caron (La Pinière), conjointement avec Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, Mme Labrie (Sherbrooke), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Nichols (Vaudreuil), M. Lefebvre (Arthabaska) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 316)

POUR - 97

Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
Arseneau (PQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lafrenière (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Lefebvre (IND)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	St-Louis (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Grondin (CAQ)	Malette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Chassin (IND)	Hébert (CAQ)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)
D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Morin (PLQ)	
	Julien (CAQ)	Nichols (IND)	
		Paradis (PQ)	
		Poulin (CAQ)	

1^{er} octobre 2024

Sur la motion de M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Ghazal (Mercier), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 317)

POUR - 97

Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
Arseneau (PQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lafrenière (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ) (Lotbinière-Frontenac)	Schmaltz (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lefebvre (IND)	Setlakwe (PLQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Maccarone (PLQ)	St-Louis (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Grandmont (QS)	Malette (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Grondin (CAQ)	Marissal (QS)	Tardif (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Chassin (IND)	Hébert (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (IND)	
	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)	
		Poulin (CAQ)	